



Bruxelles, le 17 mai 2022

CM 3063/1/22
REV 1

PECHE

COMMUNICATION

CONVOCAATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant:	LIFE.Fisheries@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32.2.281.5184
Objet:	Groupe Politique de la Pêche
Date:	19 mai 2022
Heure:	9:30
Lieu:	CONSEIL BÂTIMENT EUROPA Rue de la Loi 155, 1048 BRUXELLES

Format : 1+1

Groupe Politique de la Pêche

1. 11ème session du sous-comité de la FAO (COFI) sur l'aquaculture (Mérida, 24-27 mai 2022)
 - *Préparation*
ST 9060/22
2. Consultations en cours d'année entre l'Union européenne et le Royaume-Uni sur le sprat (23 mai 2022)
 - *Examen du non-papier*
ST 8949/22 REV1

3. 39ème réunion annuelle de l'Organisation pour la Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord (OCSAN) (6-9 juin 2022, Édimbourg)
 - *Préparation*
ST 9027/22
4. 9ème réunion des Parties à l'Accord relatif aux pêches dans le sud de l'océan Indien (SIOFA) (4-8 juillet 2022, format hybride)
 - *Préparation*
ST 9024/22
5. Réunion de la Conférence des Parties dans le cadre de l'accord international visant à prévenir la pêche non réglementée en haute mer dans l'océan Arctique central (31 mai 2022, virtuel)
 - *Préparation*
ST 9025/22 + ADD 1
6. Organisation de la commission mixte annuelle dans le cadre de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre la République Islamique de Mauritanie et l'Union européenne.
 - *Préparation*
WK 6982/22
7. Projet de réponse de l'Union européenne à la notification du Royaume-Uni dans le cadre de l'accord de commerce et de coopération
 - *Examen du projet de réponse*
WK 7096/22 (document à suivre)
8. Réunions des chefs de délégation en vue des consultations concernant les accords-cadres de pêche bilatéral Union européenne-Norvège et trilatéral Union européenne-Norvège-Royaume-Uni
 - *Compte-rendu*
9. « Aquatic/Blue Food Coalition » : intention de la Commission de confirmer le soutien de l'Union européenne lors de la conférence des Nations Unies sur les océans
 - *Présentation*
WK 7098/22
10. Points divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.